

porter leur simbole approbaon ou improbaon, selon leur meilleur jugement, lequel plan ayant esté veu et meurement considéré sur l'intelligence que les sd sieurs Pellet et Picquet en ont baillé a esté loué et approuvé par les sd sieurs prevost des marchans et échevins qui ont promis assister et favoriser l'entreprise de tout leur pouvoir (222).»

Ces renseignements sont les seuls que nous ayons pu recueillir soit dans les actes consulaires, soit dans les registres de l'hospice relatant les délibérations les plus importantes (223).

Donc notre artiste fit un projet qui fut remis au sieur Piquet et présenté à l'administration municipale, et celui-ci ne tarda guère à passer pour l'architecte de l'édifice comme on le verra par l'historique sommaire de l'exécution des divers bâtiments.

Le 8 janvier 1617, Jean de Sève de Fromente fait la donation nécessaire pour continuer un corps de logis ; le 15, il est dit qu'on doit commencer à fonder le lendemain. La première pierre de l'église est posée par de Crémeaux, comte de Lyon, le 3 décembre 1617.

En 1618, le 7 janvier, Picquet donne trois cents livres et promet de faire exécuter un corps de logis semblable à celui de de Fromente ; le 28, Pierre de Sève de Saint-André, trésorier de France, fait une promesse analogue.

En février de la même année, le 11, de Fromente se charge encore de faire exécuter les clôtures entre ces deux bâtiments, et Guillaume Picou avec Jean Ranquet.

(222) Registre BB 151.

(223) Malheureusement les plunitifs de la plupart des délibérations du bureau, s'ils ont existé, n'ont été ni mis au net, ni conservés. Il est en conséquence, pour le moment, très-difficile de recueillir des renseignements plus explicites qui nous seront, peut-être et plus tard, fournis par l'inventaire si infatigablement poursuivi par M. F. Rolle.